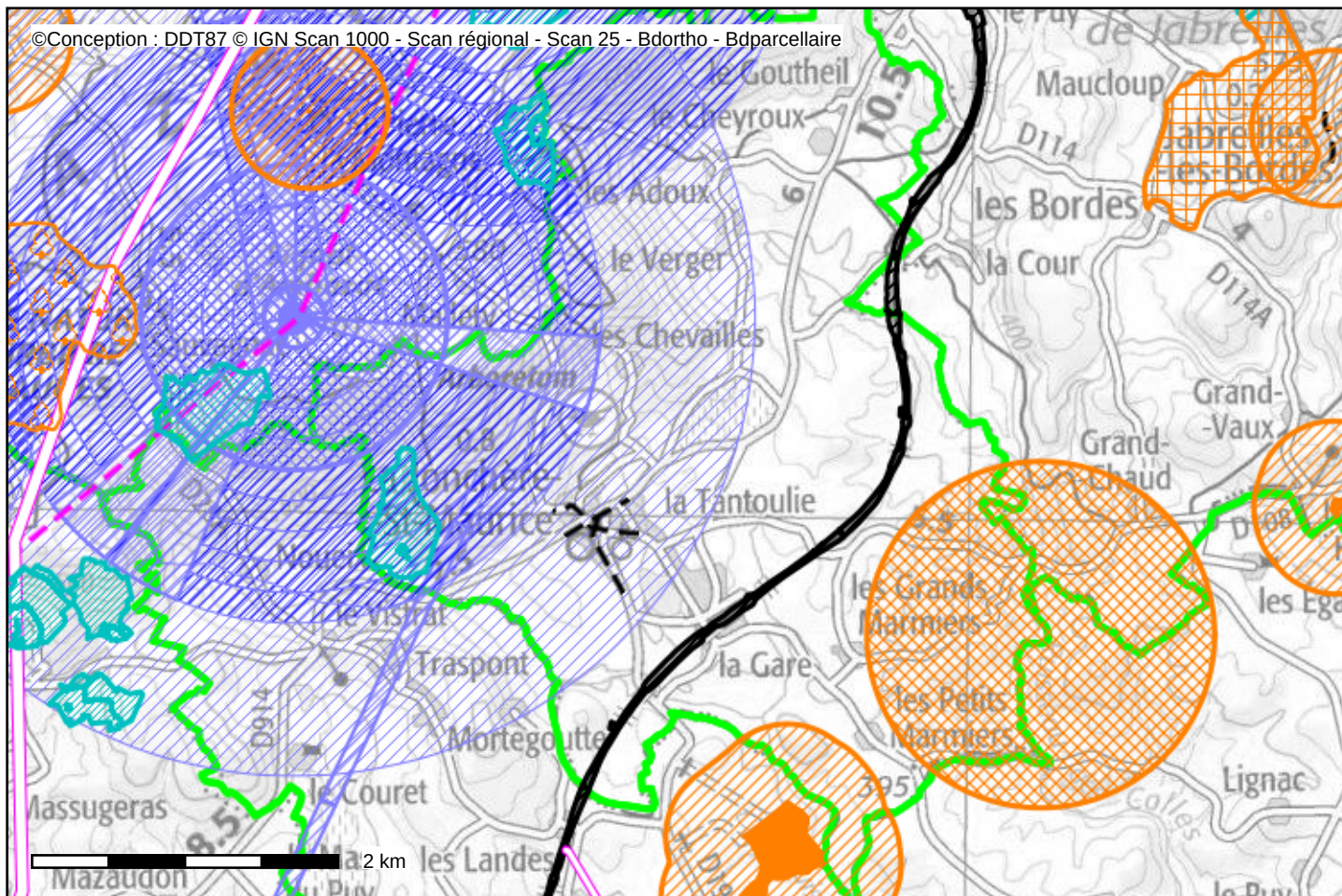


Servitudes d'utilité publique - carte d'alerte*



Description :

(*)La cartographie des servitudes est actuellement en cours de saisie.

Vous pouvez accéder à la base complète des servitudes en cliquant sur le lien "pour plus d'information".

Ces cartes constituent une aide à la décision.

L'arrêté ou le décret créant la servitude restent les seules références légales.

Veuillez vous y référer systématiquement.

Carte publiée par l'application CARTELIE
© Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement
SG/SPSSI/PSI/PSI1 - CP2I (DOM/ETER)

Conception : DDT 87

Date d'impression : 04-05-2011

- A1 -bois & forêts
- A5 par type -eaux & assainissement
- eau
- assainissement
- Ac1 -monuments historiques
- Ac1_p500_ppm
- Ac2 -monuments naturels & sites
- Ac3 -réserves naturelles et parcs I
- Ac4 - patrimoine archi. & urbain
- As1 pr type_protection -Captages EF
- Périmètre de Protection Eloignée
- Périmètre de Protection Immédiate
- Périmètre de Protection Rapprochée
- EL7 -servitudes d'alignement
- I2 -énergie hydraulique
- I3_gen
- I3_ass
- I4A pr type -énergie électrique:
- aérien
- I4A_transfo
- I6 -mines & carrières
- INT1 -Cimetières
- JS1 -patrimoine sportif
- PM1 -risques naturels
- PM2 -risques industriels
- PT1_PT2_GEN -télécommunications
- Pt1 pr type_zone -électromagnétique
- zone de garde radioélectrique
- zone de protection radioélectrique
- PT2 par type_zone -obstacles
- zone primaire de dégagement
- zone secondaire de dégagement
- zone spéciale de dégagement
- PT3 -communications téléphoniques
- T1 -voies ferrées
- T5 -aéronautique de dégagement
- T8 -radioélectrique aérien
- Contour du département
- Contour des communes